



La lettre de la sécurité routière de la Creuse



Magali DEBASSE, Prefète de la Creuse



Si les chiffres couvrant la période de mars à juin 2018 sont au vert en France, mais également en Creuse, le nombre de décès sur les routes est encore trop élevé.

La vitesse excessive ou inadaptée demeure la première cause des accidents corporels en France, devant l'alcool et le non-respect des règles de priorité. Afin de réduire le nombre de tués sur les routes, le gouvernement a souhaité un abaissement de la vitesse à 80 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central dès le 1^{er} juillet 2018.

Les experts de la sécurité routière évaluent que cette mesure peut permettre de sauver chaque jour une nouvelle vie, soit entre 350 et 400 chaque année. À cet effet, une campagne intitulée « 13 mètres » démontre qu'en cas de freinage d'urgence, réduire sa vitesse de 10 km/h peut tout changer. A titre d'exemple, sur un trajet de 40 kilomètres, cela représente trois minutes supplémentaires. **Trois minutes pour sauver une vie !**

A cette occasion et en cette période de chassés-croisés, j'ai demandé aux forces de l'ordre de renforcer les contrôles routiers avec la mise en place de mesures pédagogiques. Afin d'atteindre l'objectif de diviser par deux le nombre de tués sur les routes en 2020, j'appelle chacun à la vigilance concernant l'application de cette nouvelle mesure.

Ensemble, continuons à faire progresser la sécurité routière

Les chiffres de l'accidentologie en mars / avril / mai / juin - 2017 / 2018

2018	Accidents corporels (A)			Tués (T)			Blessés (B)			Dont hospitalisés (H)		
	Total	GN	SP	Total	GN	SP	Total	GN	SP	Total	GN	SP
Mars	4	3	1	1	1	0	3	2	1	3	2	1
Avril	1	1	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0
Mai	5	5	0	1	1	0	9	9	0	4	4	0
Juin	6	5	1	0	0	0	6	5	1	6	5	1
Total de mars à juin 2018	16	14	2	2	2	0	20	18	2	14	12	2
Total de mars à juin 2017	23	17	6	4	3	1	26	18	8	21	15	6
Evolution 2017/2018	-7	-3	-4	-2	-1	-1	-6	=	-6	-7	-3	-4



Les actions à venir

- vendredi 27 juillet : Opération de sensibilisation à la sécurité routière aire des Monts de Guéret
- vendredi 22 septembre : révision du code de la route à Moutier-d'Ahun

LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE MET EN PLACE 18 MESURES POUR UNE ROUTE PLUS SÛRE.



MESURE 9 SUR 18 :

PROTÉGER LES PIÉTONS

Sanctionner plus souvent, notamment par vidéo-verbalisation, ceux qui ne respectent pas les règles de priorité pour les piétons.

SAUVONS PLUS DE VIES SUR NOS ROUTES



Sécurité routière dans les entreprises

Les accidents de la circulation représentent la première cause de mortalité au travail. Trop de personnes perdent la vie dans ces circonstances. Le gouvernement accompagne donc particulièrement les entreprises pour diminuer le risque routier professionnel et prévenir les accidents.



Dans ce cadre, les journées de la sécurité routière au travail se sont déroulées du 14 au 18 mai 2018. Elles ont permis aux entreprises de concrétiser 7 engagements en faveur de la sécurité routière (le téléphone, l'alcool, le non-port de la ceinture de sécurité, la vitesse, la fatigue, l'absence d'équipement à deux-roues) et d'accentuer la formation des salariés à la sécurité routière.

Reprise en main du guidon

Avec le printemps revient la saison de la moto. À ce titre, la préfecture de la Creuse, le chargé de mission deux roues motorisés et la prévention routière ont organisé une journée « reprise en main du guidon », encadrée par les gendarmes de l'escadron départemental de sécurité routière de la Creuse.

Le but de cette action est de faire prendre conscience du niveau de performance en matière de conduite et de promouvoir une pratique apaisée de la moto dans le respect des règles de sécurité, après une pose hivernale souvent longue.



Lancement de la 3ème édition du « Prix innovation sécurité routière 2019 »

PRIX INNOVATION

**2019 SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Après deux années couronnées de succès, regroupant au total plus de 150 candidatures dont 30 innovations nommées et 10 récompensées pour leur mobilisation en faveur d'une route plus sûre, la Sécurité routière s'engage une nouvelle fois pour l'innovation et marque le coup d'envoi de la 3^{ème} édition du Prix innovation sécurité routière.

Les entreprises qui innovent au service de la sécurité sur la route sont invitées à concourir sur le site routeplussure.fr jusqu'au 15 octobre 2018.

Opération « Cyclo-Cool »

Cette action, inscrite au Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière, en collaboration avec la préfecture de la Creuse, le chargé de mission deux roues motorisés, l'association de prévention routière et l'École de Conduite Française de Guéret, a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux dangers de la conduite en milieu urbain. Une quinzaine de jeunes cyclomotoristes se sont retrouvés le mercredi 16 mai sur le parking du lycée Jean Favart, afin d'effectuer un rallye d'une soixantaine de kilomètres, agrémenté de divers ateliers.



Contrôle routier

Madame la Préfète a participé à deux contrôles routiers, en zone gendarmerie, à Chénéraillles, le 21 juin et en zone police, à Guéret, le 2 juillet.



Ces contrôles ont permis de sensibiliser les conducteurs interceptés à la nouvelle mesure sur l'abaissement de la vitesse à 80 km/h.



Rallye moto sécurité routière

Inscrit au plan départemental d'actions de sécurité routière de la préfecture, le « Rallye moto 23 », organisé par la Prévention Routière, le chargé de mission deux roues motorisés et la gendarmerie, s'est déroulé le dimanche 10 juin. Cette opération a eu pour objectif de vivre une journée conviviale autour d'une passion commune, la moto, dans le cadre de la sécurité routière et de la prévention du risque.

Les ateliers mis en place ont permis aux nombreux participants de parfaire leur connaissance en matière de freinage, de maniabilité, de conduite en groupe et d'assister à une présentation dynamique des sapeur-pompier du centre de secours de Guéret, sur le comportement à adopter en cas d'accident de moto. Madame la Préfète s'est rendu à la caserne Bongeot, afin de clôturer cette journée pédagogique.



Opération de communication aire de repos de Parsac

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière pendant la période estivale, Madame la Préfète de la Creuse a organisé une opération de communication et de sensibilisation à la sécurité routière au profit des usagers de la RN 145, le vendredi 6 juillet 2018.



Cette opération a été organisée avec le concours de la gendarmerie, des inspecteurs départementaux de la sécurité routière, de l'Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie 23, de la prévention MAIF, de l'UFOLEP 23 et des amis de la gendarmerie.



Plusieurs animations ont été proposées aux visiteurs :

quizz portant sur la réglementation en vigueur, simulateur deux roues, parcours alcool et cannabis, animations, conseils pédagogiques, distribution de tracs, notamment celui relatif à l'abaissement de la vitesse à 80 km/h. Plus de 300 quizz ont été distribués, à cette occasion, aux usagers de la route.



sam
CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.

**À TOI, SAM, NOTRE MEILLEUR ALLIÉ
LES SOIRS D'ÉTÉ**

L'été est arrivé. Avec lui, la période des apéritifs animés, des soirées arrosées : on assiste à des festivals, on fête le bac, on prolonge le match... Mais surtout, on s'assure de rentrer en toute sécurité !

SAM, le conducteur désigné reprend du service pour rappeler aux jeunes l'importance de ne pas prendre le volant après avoir consommé de l'alcool.

En 2017, 562 jeunes âgés de 18 à 24 ans ont perdu la vie sur la route. Parmi les jeunes conducteurs présumés responsables d'un accident mortel 23 % avaient une alcoolémie positive.

Directeur de la publication : Préfète de la Creuse
Responsable de rédaction : Directrice de Cabinet
Conception : Préfecture / Cabinet / Communication

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Préfecture de la Creuse
Place Louis Lacrocq - B.P.79 - 23011 Guéret Cedex
Tél. : 0810 01 23 23 - Courriel : prefecture@creuse.gouv.fr